

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		EURL A L'ECOUTE DES JARDINS		Néant ☐ *					
A- RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018 ☐		Exercice N clos le			
						3		0 1 1 2 0 2 3			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		1 861		
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons		215	214				
			services *	intracommunautaires		217	218		80 290		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222				
	Production immobilisée*						224				
	Subventions d'exploitation reçues						226				
	Autres produits						230		2 829		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232		84 979		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234		4 801		
	Variation de stocks (marchandises)*						236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		15 065		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		-530		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier :5.175 - immobilier :.....)						242		36 715		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *		243		628		244		855		
	Rémunérations du personnel*						250		29 111		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		5 751		
	Dotations aux amortissements*						254		10 391		
	Dotations aux provisions						256				
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				}	262		3
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260								
Total des charges d'exploitation (II)						264		102 163			
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		-17 184			
Produits financiers (III)		280				294		697			
Charges financières (V)						290		6 253			
Produits exceptionnels (IV)						300		7 053			
Charges exceptionnelles (VI) {		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347							
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348							
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306					
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)						310		-18 680			
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312		314		18 680			
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316						
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318						
	Provisions non déductibles*				322						
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)				249				251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999						
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997						
	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986		ZFU -TE (44. octies A)		987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44. sexies A)		989				
	ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44. quindecies)		138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)		991		Investissements outre-mer		344				
	ZFANG (44 quaterdecies)		345								
	BUD (44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993				
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346				350	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648					
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641					
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990							
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352		354		18 680			
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356						
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 Déficit col.2		370		372		18 680			

Actif - PassifN° 2033-A
Compte de résultatN° 2033-B

**COPIE CERTIFIEE CONFORME
LA GERANCE**

A L'ECOUTE DES JARDINS

61 rue du Général Guérin

85000 LA ROCHE SUR YON

CLOTURE AU 30 NOVEMBRE 2023

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2023
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		EURL A L'ECOUTE DES JARDINS										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise		9 BOURDIGUAL 85150 SAINTE-FLAIVE-DES-LOUPS															
SIRET		9 0 4 4 9 2 5 9 2 0 0 0 1 2															
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12										Durée de l'exercice précédent* 14					
												Exercice N clos le					
												3 0 1 1 2 0 2 3					
ACTIF												Brut		Amortissements-Provisions		Net	
												1		2		3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	10 000	012	1 419	8 581									
			Autres *	014		016											
	Immobilitisations corporelles *		028	46 325	030	14 080	32 246										
	Immobilitisations financières * (1)		040	15	042		15										
	Total I (5)		044	56 340	048	15 499	40 841										
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	1 041	052		1 041									
		Marchandises *		060		062											
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066												
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	6 610	070		6 610									
			Autres* (3)	072	443	074		443									
	Valeurs mobilières de placement		080		082												
	Disponibilités		084	5 112	086		5 112										
	Charges constatées d'avance *		092	1 847	094		1 847										
	Total II		096	15 053	098		15 053										
	Total général (I + II)		110	71 394	112	15 499	55 895										
PASSIF												Exercice N NET					
												1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		2 000												
	Ecart de réévaluation		124														
	Réserve légale		126		200												
	Réserves réglementées *		130														
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		2 196												
	Report à nouveau		134														
	Résultat de l'exercice		136		-18 680												
	Subventions d'investissement		137														
	Provisions réglementées		140														
	Total I		142		-14 284												
Provisions pour risques et charges		154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		29 706												
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		1 398												
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		5 456												
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 21 800)	172		33 618												
	Produits constatés d'avance		174														
Total III		176		70 178													
Total général (I + II + III)		180		55 895													
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		21 647								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		8 739								
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		6 253								

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

A L'ECOUTE DES JARDINS
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 9 Bourdigual
85150 STE FLAIVE DES LOUPS
904 492 592 RCS LA ROCHE SUR YON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 8 MARS 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 novembre 2023 s'établissant à 18 680,10 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-18 680,10 euros
Imputation au compte "autres réserves"	-2 196,29 euros
Dont le montant est ainsi soldé	-----
Solde	-16 483,81 euros
En totalité au compte "report à nouveau"	-16 483,81 euros
Qui s'établit ainsi à -16 483,81 euros	

L'associé unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il devra, en conséquence, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Signé au moyen d'un procédé de
signature électronique sécurisé

Certifié conforme
La Gérance

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : EURL A L'ECOUTE DES JARDINS								Néant ☐ *						
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *						
	ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	10 000	402		404		406	10 000							
	Autres	410		412		414		416								
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426								
	Constructions	430		432		434		436								
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	20 359	442	8 739	444	3 172	446	25 926							
	Installations générales agencements., aménagements divers	450		452		454		456								
	Matériel de transport	460	23 650	462		464	5 000	466	18 650							
	Autres immobilisations corporelles	470	1 749	472		474		476	1 749							
Immobilisations financières		480	15	482		484		486	15							
TOTAL		490	55 773	492	8 739	494	8 172	496	56 340							
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																
Fonds commercial		495	419	497	1 000	498		499	1 419							
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506								
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516								
	Constructions	520		522		524		526								
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	3 205	532	5 721	534	1 693	536	7 233							
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546								
	Matériel de transport	550	2 049	552	4 055	554	394	556	5 709							
	Autres immobilisations corporelles	560	554	562	583	564		566	1 137							
TOTAL		570	6 227	572	11 359	574	2 087	576	15 499							
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)															
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	TRONCONNEUSE	2	TONDEUSE	3	SECATEUR	4	RENAULT	5						
			ABATTAGE				PELLENC		TRAFIC FK-665-							
		6		7		8		9		10						
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values											
					Court terme *	Long terme										
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %								
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧								
1	774	256	518	1 101	583											
2	1 359	1 359														
3	1 039	78	961	1 652	691											
4	5 000	394	4 606	3 500	-1 106											
5																
6																
7																
8																
9																
10																
TOTAL	578	8 172	580	2 087	582	6 085	584	6 253	586	168	581		587		589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590		583		594		595					
TOTAL		596		168	585		597		599							

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.